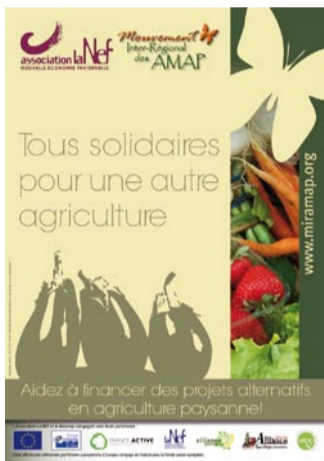


# Un fonds de garantie pour les agriculteurs en AMAP

L'Association La NEF lance, en partenariat avec le Mouvement Inter-Régional des AMAP (MIRAMAP), une campagne de collecte de dons afin d'alimenter un fonds dédié aux Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP). Ce dispositif permettra de développer de nouveaux outils de finance solidaire afin de répondre aux besoins spécifiques des paysans.

Chaque année, le mouvement des AMAP permet à 2 500 agriculteurs français de distribuer leur production de manière directe à travers plus de 1 200 associations. Fournissant des paniers hebdomadaires de produits frais, les AMAP mettent en relation directe producteurs et consommateurs. Dans

la démarche solidaire du concept, le paiement par anticipation de la production annuelle par le client garantit au paysan de bénéficier de revenus stables, de répartir les risques liés aux aléas de la production et de s'assurer à l'avance de leur commercialisation sans dépendre des intermédiaires. Au-delà du lien qui se crée avec le producteur, le système de l'AMAP permet à l'adhérent de connaître la provenance des produits et leur saisonnalité tout en soutenant une agriculture durable, équitable et paysanne.



## Un mouvement inter-régional en faveur d'une agriculture responsable

En février 2010, le Mouvement Inter-Régional des AMAP a été créé pour coordonner les actions et les programmes de partenariat des associations à l'échelle nationale. L'une des premières initiatives du mouvement est axée sur le projet de finance solidaire dont l'Association La NEF est partenaire.

Partant du constat que les agriculteurs rencontrent des difficultés pour garantir certains emprunts, notam-

ment ceux relatifs à l'achat de matériel d'occasion et au rachat de parts sociales, le MIRAMAP et ses partenaires de l'économie sociale et solidaire ont mis en place de nouveaux outils financiers spécifiques aux besoins des producteurs.

## Un fonds pour soutenir des projets alternatifs en agriculture paysanne

Une campagne de dons a donc été lancée à la fin de l'année 2010 pour alimenter un fonds qui sera effectif en septembre 2011. Ce dispositif poursuit un double objectif :

- créer un fonds de garantie avec France Active, co-ondé par les consommateurs en AMAP, les citoyens et les collectivités publiques pour faciliter l'octroi de prêts bancaires aux paysans en AMAP ;
- permettre, dans un deuxième temps, de bonifier certains prêts de paysans en AMAP contractés auprès de la Société financière de la Nef.

Les prêts soutenus dans le cadre de ce dispositif portent sur des investissements liés au matériel (irrigation, semence), aux cheptels, aux plantations ou encore au rachat de parts sociales. L'objectif est de favoriser l'indépendance du paysan tout en limitant les cautions personnelles de l'emprunteur et de sa famille, et de lui permettre d'accéder plus facilement à des crédits de moins de 60 000 €.

La possibilité de verser un don représente un engagement supplémentaire pour les adhérents aux AMAP : grâce à leur don, ils aident le paysan à pérenniser son activité et rendent accessible le système AMAP au plus grand nombre.

Engagées aux côtés de MIRAMAP, l'Association La NEF qui collecte les dons, la Société financière de la Nef qui octroie les prêts et France Active qui garantit les emprunts mutualisent leurs compétences et leurs moyens en faveur du développement d'initiatives agri-rurales alternatives.

➤ Pour en savoir plus : [www.miramap.org](http://www.miramap.org)

## ➤ Le réseau solidaire Actes If

Autre exemple d'outil de mutualisation financière au sein d'un réseau associatif : Actes If et la Nef ont créé le fonds de solidarité financière.

Actes If regroupe 19 lieux culturels franciliens, majoritairement dédiés au spectacle vivant et en lien étroit avec leur territoire d'implantation. Sa mission est de faciliter le fonctionnement quotidien de ses membres en créant des outils de valorisation artistique et économique.

Concrètement, le réseau Actes If a placé un dépôt nanti à la Nef qui lui permet d'octroyer à ses membres des prêts de trésorerie à court terme à des conditions favorables, destinés notamment à faire face aux délais de versements de subventions. Un premier prêt a été accordé en décembre 2010 à l'association la Maison d'Europe et d'Orient.

➤ Pour en savoir plus : [www.actesif.com](http://www.actesif.com)

## Nef Gestion, une structure d'accompagnement à dimension citoyenne

Créée à la fin de l'année 2010, Nef Gestion est une filiale détenue par la Société financière de la Nef, dont l'objectif est de répondre aux besoins croissants des partenaires en matière d'ingénierie financière éthique, responsable et collective.

Les projets impliquant les citoyens se multiplient et les initiateurs engagés dans une démarche responsable, à tous les niveaux de leurs activités, se trouvent souvent démunis devant la complexité financière, juridique, fiscale et organisationnelle des structures à mettre en œuvre pour réaliser leurs projets. Les sociétés compétentes dans le domaine de la finance éthique pouvant les accompagner sont effectivement peu nombreuses.

Née de la volonté d'apporter une solution aux partenaires soucieux de conserver leur cohérence éthique et solidaire jusque dans leur montage financier, juridique et fiscal, Nef Gestion propose une expertise dans ces domaines complétée par une expérience de plus de 30 ans dans la collecte de financement de la société civile (personnes physiques et morales).

Créée sous forme de Société par Actions Simplifiées (SAS) à capital variable entièrement détenu par la Société financière de la Nef, Nef Gestion peut intervenir en tant que gérante ou apporter les prestations nécessaires à la gérance d'autres structures. Par ailleurs, la SAS s'adresse aux organismes de l'économie sociale et solidaire sur des projets innovants : les énergies renouvelables, l'habitat social, l'agriculture respectueuse de l'environnement, etc. Son activité a démarré de manière opérationnelle au début de l'année 2011 pour le compte d'Énergie Partagée Investissement qui collecte l'investissement citoyen en vue de favoriser le développement des énergies renouvelables. Nef Gestion gère ainsi le suivi opérationnel de la structure et démarche l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre d'une Offre au Public de Titres Financiers (OPTF) d'Énergie Partagée, en vue d'augmenter son capital.

Nef Gestion vient ainsi répondre aux besoins en expertise des porteurs de projets citoyens engagés en faveur d'une économie plus humaine.

➤ Pour en savoir plus : [tél. 04 72 69 64 33](tel:0472696433)

## Nef Capital Éthique Management, une étape

L'offre de la Nef est concentrée sur le crédit aux entreprises qui implique un remboursement régulier et fait porter l'essentiel du risque sur l'emprunteur. Or, les entreprises ont besoin de capitaux propres et peuvent les trouver chez un investisseur qui prend le risque, en contrepartie d'une participation à la gouvernance et à la valorisation de l'entreprise.

Dans ce but, Jacky Blanc lance l'idée de Global Éthique. Le projet est présenté en mai 2004 à l'Assemblée Générale de la Nef et obtient un important concours européen (Equal) ainsi qu'un budget de lancement par l'Association La NEF. Deux lignes se dessinent : libérer la terre de la spéculation et créer une société de capital risque, ce seront respectivement Terre de liens et Nef Capital Éthique Management (NCEM).

Après de longs travaux préparatoires sous la houlette de Jacques Baratier, Jacques Favier s'engage bénévolement dans l'aventure en septembre 2006 pour travailler sur les statuts, le business plan et pour mettre progressivement en place la société NCEM avec l'ambition de « lever 50 millions d'euros, majoritairement auprès d'un nombre limité d'investisseurs privés et investis sur une période d'environ sept ans ».

En janvier 2008, la société s'installe dans la capitale près de l'Étoile, avec trois salariés : Émilie Wietzke, Maxime Morel et Jacques Favier. Mais la levée remporte peu de succès. La crise financière bat son plein et les souscripteurs pressentis ont peu d'exigence éthique. NCEM consomme son capital. Elle est recapitalisée, fin 2008, grâce à une alliance avec Sarasin France (40 %) et Ecofi (10 %). En décembre 2008, Sarasin France est racheté par UFG. Malgré la démission de deux des salariés, le capital réuni s'élève à 8,5 millions d'euros et en juin 2009, Jacques Favier décide de constituer le fonds *SENS* sans pour autant avoir attendu l'équilibre financier. En janvier 2010, la Financière de Champlain, désireuse de participer à l'expérience, rachète les parts d'UFG. Jacques Favier embauche alors Frédéric Garidou. En décembre 2010, la levée du capital est bouclée au niveau de 10 millions d'euros.

Ce premier fonds n'est pas encore suffisant pour faire exister une société autonome. Mais il permet déjà d'agir selon les ambitions initiales. C'est un premier essai à transformer.